

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VALOSEINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
13 octobre 2025

PUBLIE LE : 24 OCT. 2025

Délibération n°251013-1 : Rapport annuel 2024 – Centre CYRENE – Délégataire SEPUR

L'an deux mille vingt-cinq, le treize octobre à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, dûment convoqué par le Président le six octobre, s'est réuni à Aubergenville, au siège de la CU GPS&O, sous la présidence de Monsieur **François DAZELLE**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2025

PRESENTS

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE**

Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE
Rosa ANDRE, DELEGUEE TITULAIRE
Achille CHOAY, DELEGUE SUPPLEANT
Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT

CCPIF

Alain GAGNE, DELEGUEE TITULAIRE

**CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE**

François DAZELLE, PRESIDENT
Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE
Hervé CHARNALLET, DELEGUE TITULAIRE
Philippe BARRON, DELEGUE TITULAIRE
Stéphan CHAMPAGNE, DELEGUE TITULAIRE
Yann PERRON, DELEGUE TITULAIRE
Nelson DE JESUS PEDRO, DELEGUE SUPPLEANT

ABSENTS EXCUSES

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE**

Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE
Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE

**CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE**

Marie-Claude MEGE, DELEGUEE SUPPLEANTE
Djamel NEDJAR, DELEGUE TITULAIRE
Franck FONTAINE, DELEGUE TITULAIRE
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Cédric GUILLAUME, DELEGUE SUPPLEANT
Jean-Marie MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT
Pascal COLLADO, DELEGUE SUPPLEANT
Patricia HAMARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sandrine DOS SANTOS, DELEGUEE SUPPLEANTE

Pouvoirs : Néant

Communauté non représentée : Néant

Assistaient à la séance :

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Monsieur Béranger LAVAILL, Ingénieur VALOSEINE
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys
Monsieur David POUJOI, Responsable du Centre de Tri - SEPUR
Madame Chloé BOITARD, Responsable de l'usine AZALYS - SUEZ
Monsieur Rémi BOURGAREL, Directeur du site AZALYS - SUEZ

Communauté Urbaine	:	1
Communauté d'Agglomération	:	1
Communauté de communes	:	1
QUORUM	:	9
<u>Délégués présents</u>	:	12 puis 11 à partir de la délibération n° 3
<u>Pouvoirs</u>	:	/
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	12 pour les délibérations n°1 et 2 10 pour la délibération n° 4 11 pour les autres délibérations

OBJET : RAPPORT ANNUEL 2024 - CENTRE CYRENE - DELEGATAIRE SEPUR

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1411-3 selon lequel le délégataire doit produire son rapport annuel avant le 1er juin au syndicat et que ledit rapport doit être mis à l'ordre du jour du comité suivant ;

VU la présentation de ce rapport ;

VU l'avis de la commission consultative des services publics locaux lors de sa séance du 6 octobre 2025 ;

CONSIDERANT que VALOSEINE a délégué la gestion du service public de traitement et de valorisation des déchets ménagers et assimilés du centre CYRENE à la société SEPUR ;

CONSIDERANT que le rapport transmis comporte les comptes de délégation, une analyse de la qualité du service, ainsi qu'un bilan technique permettant d'apprécier les conditions d'exécution du service public ;

CONSIDERANT que Monsieur David POUJOL, Responsable Technique Centres de Tri de Collecte Sélective, représentant de la société SEPUR, a présenté les principaux éléments lors de la séance ;

LE COMITE,

Après avoir entendu la présentation du rapport par le délégataire,

PREND ACTE des informations contenues dans le rapport d'activité 2024 du délégataire SEPUR.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 23/10/2025
Transmis en préfecture et affiché le 26/10/2025

Pour Extrait Conforme

Signé électroniquement par:



A Saint-Germain-en-Laye

Philippe BARRON
Secrétaire de séance

François DAZELLE
Président du Syndicat Intercommunal